Bilan Passif

CERTIFIE CONFORME A L'ORIGINAL

Bilan Passif		31/12/2022	31/12/2021
Fonds propres			
Fonds propres sans droit de reprise			
Fonds propres statutaires		150	150
Fonds propres complémentaires			
Fonds propres avec droit de reprise			
Fonds propres statutaires			
Fonds propres complémentaires			
Écarts de réévaluation			
Réserves			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves pour projet de l'entité			
Autres réserves			
Report à nouveau		-344 512	30
Excédent ou déficit de l'exercice		345 756	-344 543
Situation nette		**1 394**	**-344 362**
Fonds propres consomptibles			
Subventions d'investissement			
Provisions règlementées			
TOTAL I		**1 394**	**-344 362**
Comptes de liaison	II		
Fonds reportés et dédiés			
Fonds reportés liés aux legs ou donations			
Fonds dédiés			
TOTAL III			
Provisions			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL IV			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires et assimilés			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		160 000	160 000
Emprunts et dettes financières diverses			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		509 646	513 213
Dettes des legs ou donations			
Dettes fiscales et sociales		130 035	111 608
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		419 760	232 824
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance		459 526	30 000
TOTAL V		**1 678 967**	**1 047 644**
Écarts de conversion passif	VI		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)		**1 680 360**	**703 282**

Compte de résultat

Compte de résultat	31/12/2022	31/12/2021
Produits d'exploitation		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
- dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	2 758 546	202 921
- dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	962 784	779 291
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	5 633	
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	896 907	
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	391 935	37
TOTAL I	**5 015 805**	**982 249**
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	3 836 861	1 038 558
Aides financières	5 633	
Impôts, taxes et versements assimilés	14 662	50 853
Salaires et traitements	548 328	193 381
Charges sociales	250 548	48 949
Dotations aux amortissements et dépréciations	3 688	2 700
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	2 692	874
TOTAL II	**4 662 412**	**1 335 315**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	**353 393**	**-353 066**
Produits financiers		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change	350	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	**350**	
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées	450	
Différences négatives de change	13	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV	**463**	
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	**-113**	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	**353 280**	**-353 066**

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)		31/12/2022	31/12/2021
Produits exceptionnels			
Sur opérations de gestion		88	8 524
Sur opérations en capital		1 417	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges			
TOTAL V		1 504	8 524
Charges exceptionnelles			
Sur opérations de gestion		7 633	
Sur opérations en capital		1 396	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions			
TOTAL VI		9 029	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		-7 524	8 524
Participation des salariés aux résultats	VII		
Impôts sur les bénéfices	VIII		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)		5 017 660	990 772
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)		4 671 904	1 335 315
EXCÉDENT OU DÉFICIT		345 756	-344 543

Contributions volontaires en nature		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL		
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL		

Annexe

ASSO WE LOVE GREEN est une association créée en décembre 2008. Elle a pour activité *la production de spectacle vivant*, en particulier le festival éco-responsable We Love Green qui se tient chaque année en juin au Bois de Vincennes à Paris.

L'association ne fait pas appel à la générosité du public.

I. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Avant affectation l'exercice clos le 31/12/2022 présente un total bilan avant affectation de 1 680 360 euros et un compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de 345 756 euros.

L'exercice a une durée de mois, recouvrant la période du au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions des règlements suivants :

- ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général
- ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

II. FAITS MARQUANTS

Le principal fait marquant est la reprise de l'activité après la crise sanitaire. L'édition 2022 a été marquée par l'annulation d'une journée de spectacles, le samedi 7 juin 2022, en raison d'intempéries. En contrepartie, l'association a bénéficié d'une quote-part d'indemnisation des assurances souscrite à cet effet, d'un montant de 895 407 €.

Par ailleurs, l'association a bénéficié du CNM les des aides suivantes :

- L'aide rebond pour un montant de 335 019 €,
- Des aides à la relance du spectacle vivant pour un montant de 359 219 €.

III. NOTES SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RÉSULTAT

3.1. Actif immobilisé

Investissements (cf tableau joint)

Amortissements (cf tableau joint)

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production. Les frais accessoires ne sont pas incorporés au coût d'acquisition des immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité qui correspond à la durée d'usage généralement admise, d'où l'absence d'amortissements dérogatoires. Il n'a été identifié dans les comptes sociaux aucun composant :

- Matériel et outillage industriel 3 à 5 ans
- Matériel de bureau et informatique 3 ans

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.
Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

3.2. Stocks

Il n'y a pas de stock à la clôture

3.3. Créances (cf. tableau joint)

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les autres créances sont essentiellement composées des élément suivants

- du solde des subventions notifiées à recevoir de 444 387 €,
- de la TVA pour 696 897 €, dont 617 000 € de remboursement de TVA demandé.

3.4. **Fonds Propres** (cf. tableau joint)

Les fonds propres ont évolué de la façon suivante :

- Fonds propres au 31/12/2021 : - 344 362 €uros
- Résultat Exercice au 31/12/2022 : 345 756 €uros
- Fonds propres au 31/12/2022 : 1 394 €uros

Les subventions d'investissement octroyées à l'entité sont enregistrées conformément à l'article 312-1 du règlement ANC n°2014-03, dans le compte 131000 "Subventions d'investissement", avec reprise au compte de résultat au rythme de l'amortissement des biens financés, dans le compte 777000.

3.5. **Provision pour risques et charges** (cf. tableau joint)

L'exercice n'a donné lieu à la constatation d'aucune provision pour risques et charges à la clôture de l'exercice.

3.6. **Fonds dédiés et reportés** (cf. tableau joint)

Les fonds dédiés sont des rubriques du passif qui enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources, affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'ont pas pu encore être totalement utilisées conformément à l'engagement pris à leur égard.

Au 31 décembre 2022, aucun fond dédié n'a été constaté.

3.7. **Dettes** (cf. tableau joint)

IV. AUTRES INFORMATIONS SIGNIFICATIVES

4.1. Effectif moyen

L'effectif moyen est de 7 pour l'exercice contre 4 pour l'exercice précédent.

4.2. Régime fiscal

L'entité est un organisme développant des activités lucratives. Elle est entièrement soumise aux impôts au régime de droit commun.

4.4 Fiscalité latente

Le montant des déficits reportables à la clôture de l'exercice s'élève à 471 001 €.

4.5. Rémunérations versées à certains dirigeants

En application de l'article article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006, le montant total des rémunérations pour l'exercice clos le 31/12/2021 versées aux trois plus hauts cadres dirigeants, bénévoles et salariés de l'association, s'élève à 0 euros.

4.6. Honoraire du Commissaire aux comptes

Les honoraires du Commissaire aux comptes au titre de la certification des comptes de 2022 de l'exercice sont de 3 400 HT. Les honoraires du Commissaire aux comptes pris en charge dans les comptes clos le 31 décembre 2022 s'élève à 6 800 €. Aucun honoraire n'a été facturé au titre des services autres que la certification des comptes (SACC).

4.7. Engagements hors bilan

Il n'y a pas d'engagement hors bilan significatif à la clôture.

4.8. Indemnités de fin de carrière

En France, les indemnités de fin de carrière ne sont dues que si le salarié est présent dans l'entité au moment de son départ à la retraite. Dans le cas d'un départ avant cette date, il ne percevra pas ces indemnités. Elles sont déterminées en appliquant au calcul de l'indemnité légale ou conventionnelle une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les engagements des indemnités pour départ à la retraite ne représentent pas un montant significatif et n'ont pas été valorisés dans les comptes et dans l'annexe.

4.8. Evènements postérieurs à la clôture des comptes

Absence d'évènement postérieur à la clôture.

4.7. Contributions volontaires en nature (cf. tableau joint)

La nature des contributions volontaires porte essentiellement sur les bénévoles qui participent à l'organisation du festival. Compte tenu de notre organisation et de notre système de fonctionnement, il a été choisi de ne pas porter les contributions volontaires en nature dans les comptes de l'association en raison de l'absence d'information et de suivi des heures des bénévoles.

Etat des immobilisations

CADRE A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
Frais d'établissement et de développement			
Donations temporaires d'usufruit			
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL			
Terrains			
Constructions : - Sur sol propre			
- Sur sol d'autrui			
- Générales, agencements et aménagements constructions			
Installations : - Techniques, matériel et outillage	12 889		1 500
- Générales, agencements et aménagements divers			
Matériel : - De transport			
- De bureau et informatique, mobilier	948		744
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés			
TOTAL	13 837		2 244
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres : - Participations	15		
- Titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	9 440		
TOTAL	9 455		
TOTAL GÉNÉRAL	23 292		2 244

CADRE B	Diminutions		Valeur brute des immos en fin d'exercice	Réval. légale ou éval. par mise en équival.
	Virement	Cession		Val. d'origine des immo. en fin d'ex.
Frais d'établissement et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles				
TOTAL				
Terrains				
Constructions : - Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
- Gales, agencts et aménagt. const.				
Installations : - Techniques, matériel et outillage		1 500	12 889	
- Gales, agencts et aménagt. divers				
Matériel : - De transport				
- De bureau et informatique, mobilier			1 692	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou don. destinés à être cédés				
TOTAL		1 500	14 581	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres : - Participations			15	
- Titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières	5 840		3 600	
TOTAL	5 840		3 615	
TOTAL GÉNÉRAL	5 840	1 500	18 196	

Etat des amortissements

CADRE A - Situations et mouvements de l'exercice	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminu.	Montant en fin d'exercice
Frais d'établissement et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles				
TOTAL				
Terrains				
Constructions : - Sur sol propre				
Constructions : - Sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	5 354	3 228	104	8 478
Installations générales, agencements et aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	316	460		776
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	**5 670**	**3 688**	**104**	**9 254**
TOTAL GÉNÉRAL	**5 670**	**3 688**	**104**	**9 254**

CADRE B - Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires	Dotations			Reprises			Mouvement net des amort. en fin d'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et dvp.							
Donations temporaires d'usufruit							
Autres postes d'immo. incorp.							
TOTAL							
Terrains							
Constructions : - Sur sol propre							
Constructions : - Sur sol d'autrui							
Inst. gales, agenc. et aménag. des construc.							
Inst. tech. mat. et outil. indus.							
Inst. gales, agenc. et aménag. divers							
Matériel de transport							
Mat. de bureau et info. mob.							
Emballages récup. et divers							
TOTAL							
Frais d'acq. de titres de particip.							
TOTAL GÉNÉRAL							
DOTATIONS NON VENTILÉES		**REPRISES NON VENTILÉES**			**TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ**		

CADRE C - Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dot. exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Etat des provisions et dépréciations

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Réglementées				
Provisions pour : - Reconstitution des gisements				
Provisions pour : - Investissements				
Provisions pour : - Hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL I				
Risques et charges				
Provisions pour : - Litiges				
Provisions pour : - Garanties données aux clients				
Provisions pour : - Pertes sur marché à terme				
Provisions pour : - Amendes et pénalités				
Provisions pour : - Pertes de change				
Provisions pour : - Pensions et obligations				
Provisions pour : - Impôts				
Provisions pour : - Renouvellement des immobilisations				
Provisions pour : - Gros entretien et grandes révisions				
Provisions pour : - Charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL II				

Nature des dépréciations	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Dépréciations				
Immobilisations : - Incorporelles				
Immobilisations : - Corporelles				
Immobilisations : - Biens reçus par legs ou donations				
Immobilisations : - Titres mis en équivalence				
Immobilisations : - Titres de participation				
Immobilisations : - Financières				
Sur stocks et en cours				
Sur comptes clients				
Sur créances reçues par legs ou donations				
Autres provisions pour dépréciation				
TOTAL III				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)				
Dont dotations et reprises : - D'exploitation				
Dont dotations et reprises : - Financières				
Dont dotations et reprises : - Exceptionnelles				

Etat des créances et dettes

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	3 600		3 600
De l'actif circulant			
Clients et usagers douteux ou litigieux			
Clients, usagers et comptes rattachés	251 099	251 099	
Reçues sur legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	74	74	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	696 999	696 999	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	450 387	450 387	
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers	110 981	110 981	
Charges constatées d'avance			
TOTAL	1 513 140	1 509 540	3 600

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit : - A 1 an max. à l'origine - A plus d'1 an à l'origine	160 000	16 458	143 542	
Emprunts et dettes financières diverses				
Fournisseurs et comptes rattachés	509 646	509 646		
Dettes des legs ou donations				
Personnel et comptes rattachés	5 682	5 682		
Sécurité sociale et autre organismes sociaux	24 658	24 658		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	68 368	68 368		
Autres impôts, taxes et assimilés	31 327	31 327		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédération, fédération, union, associations affiliées				
Autres dettes	419 760	419 760		
Produits constatés d'avance	459 526	459 526		
TOTAL	1 678 967	1 535 425	143 542	

Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le 31/12/2022	Exercice clos le 31/12/2021
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 000	14 032
Dettes des legs ou donations		
Dette fiscales et sociales	43 322	56 818
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	5 633	
TOTAL	66 955	70 850

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le 31/12/2022	Exercice clos le 31/12/2021
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	77 974	1 738
Créances reçues par legs ou donations		
Autres créances	71 490	268 400
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	149 463	270 138

Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance		Exercice clos le 31/12/2022	Exercice clos le
Produits :	- D'exploitation	459 526	30 000
	- Financiers		
	- Exceptionnels		
	TOTAL	459 526	30 000

Charges constatées d'avance		Exercice clos le 31/12/2022	Exercice clos le
Charges :	- D'exploitation		44 574
	- Financières		
	- Exceptionnelles		
	TOTAL		44 574

Concours et subventions publics obtenus au cours de l'exercice

	Union européenne	État	Collectivité territoriale	CAF	Autres	TOTAL
Concours Publics Subventions d'exploitation Subventions d'investissement	15 600	702 905	180 000		64 279	962 784
TOTAL	15 600	702 905	180 000		64 279	962 784

Les aides de l'Etat se décompose comme suit :

. Aide du CNM pour 694 238 € (point développé ci-avant),
. ASP pour 8 667 €.

Variations des fonds dédiés

	À l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts (1)	À la clôture de l'exercice	
			Montant global	dont rembour.		Montant global (2)	dont fonds correspondant à des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
Subventions d'exploitation							
Néant							
TOTAL							
Contributions financières d'autres organismes							
TOTAL							
Ressources liées à la générosité du public							
TOTAL							
TOTAL GÉNÉRAL							

(1) Transferts : si émission, mettre le montant en négatif, si réception, mettre le montant en positif
(2) Montant global = Montant début d'exercice + Report - Utilisations + Transferts

Variations des fonds reportés

	Au début de l'exercice	Augment.	Diminutions	À la clôture de l'exercice
Legs ou donations				
TOTAL				
Donations temporaires d'usufruit				
TOTAL				
TOTAL GÉNÉRAL				

Variation des fonds propres art.431-5

Variation des fonds propres	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise	150				150
Fonds propres avec droit de reprise					
Écarts de réévaluation					
Réserves					
Report à nouveau	30	-344 543			-344 512
Excédent ou déficit de l'exercice	-344 543	344 543	345 756		345 756
Situation nette	-344 362		345 756		1 394
Dotations consomptibles					
Subventions d'investissement					
Provisions règlementées					
TOTAL	-344 362		345 756		1 394

ASSOCIATION WE LOVE GREEN

Association régie par la loi du 1er juillet 1901

Siège Social : 42, rue du Faubourg Poissonnière
75010 PARIS.

SIRET 510 690 951 00049

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

- SUR LES COMPTES ANNUELS

- SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

ASSOCIATION WE LOVE GREEN

Association régie par la loi du 1er juillet 1901

Siège Social : 42, rue du Faubourg Poissonnière
75010 PARIS.

SIRET 510 690 951 00049

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

ASSOCIATION WE LOVE GREEN

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

Aux Membres,

I - OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'**ASSOCIATION WE LOVE GREEN** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2 - FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit
Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance
Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période allant du début de l'exercice jusqu'à la date d'émission de notre rapport.

3 - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4 – VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues les textes légaux et règlementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

5 - RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LA GOUVERNANCE DE L'ASSOCIATION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

6 - RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS.

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 14 juin 2023.

VAL AUDIT
Société de Commissaires aux Comptes



Bernard BLIAH
Mandataire social

Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2022 au 31/12/2022			Au 31/12/2021
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	12 889	8 478	4 411	7 535
Autres immobilisations corporelles	1 692	776	916	632
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	15		15	15
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	3 600		3 600	9 440
TOTAL I	**18 196**	**9 254**	**8 942**	**17 622**
Comptes de liaison II				
Actif circulant				
Stocks et encours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	251 099		251 099	103 432
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	1 258 441		1 258 441	453 896
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	161 879		161 879	83 758
Charges constatées d'avance				44 574
TOTAL III	**1 671 419**		**1 671 419**	**685 660**
Frais d'émission des emprunts IV				
Primes de remboursement des obligations V				
Écarts de conversion actif VI				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	**1 689 615**	**9 254**	**1 680 360**	**703 282**

Bilan Passif

Bilan Passif	31/12/2022	31/12/2021
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	150	150
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	-344 512	30
Excédent ou déficit de l'exercice	345 756	-344 543
Situation nette	**1 394**	**-344 362**
Fonds propres consomptibles		
Subventions d'investissement		
Provisions règlementées		
TOTAL I	**1 394**	**-344 362**
Comptes de liaison II		
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL III		
Provisions		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL IV		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	160 000	160 000
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	509 646	513 213
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	130 035	111 608
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	419 760	232 824
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	459 526	30 000
TOTAL V	**1 678 967**	**1 047 644**
Écarts de conversion passif VI		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	**1 680 360**	**703 282**

Compte de résultat

Compte de résultat	31/12/2022	31/12/2021
Produits d'exploitation		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
- dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	2 758 546	202 921
- dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	962 784	779 291
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	5 633	
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	896 907	
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	391 935	37
TOTAL I	**5 015 805**	**982 249**
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	3 836 861	1 038 558
Aides financières	5 633	
Impôts, taxes et versements assimilés	14 662	50 853
Salaires et traitements	548 328	193 381
Charges sociales	250 548	48 949
Dotations aux amortissements et dépréciations	3 688	2 700
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	2 692	874
TOTAL II	**4 662 412**	**1 335 315**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	**353 393**	**-353 066**
Produits financiers		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change	350	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	**350**	
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées	450	
Différences négatives de change	13	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV	**463**	
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	**-113**	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	**353 280**	**-353 066**

Compte de résultat (Suite)		31/12/2022	31/12/2021
Produits exceptionnels			
Sur opérations de gestion		88	8 524
Sur opérations en capital		1 417	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges			
TOTAL V		**1 504**	**8 524**
Charges exceptionnelles			
Sur opérations de gestion		7 633	
Sur opérations en capital		1 396	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions			
TOTAL VI		**9 029**	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		**-7 524**	**8 524**
Participation des salariés aux résultats	**VII**		
Impôts sur les bénéfices	**VIII**		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)		**5 017 660**	**990 772**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)		**4 671 904**	**1 335 315**
EXCÉDENT OU DÉFICIT		**345 756**	**-344 543**

Contributions volontaires en nature		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL		
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL		

Annexe

ASSO WE LOVE GREEN est une association créée en décembre 2008. Elle a pour activité *la production de spectacle vivant*, en particulier le festival éco-responsable We Love Green qui se tient chaque année en juin au Bois de Vincennes à Paris.

L'association ne fait pas appel à la générosité du public.

I. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Avant affectation l'exercice clos le 31/12/2022 présente un total bilan avant affectation de 1 680 360 euros et un compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de 345 756 euros.

L'exercice a une durée de mois, recouvrant la période du au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions des règlements suivants :

- ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général
- ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

II. FAITS MARQUANTS

Le principal fait marquant est la reprise de l'activité après la crise sanitaire. L'édition 2022 a été marquée par l'annulation d'une journée de spectacles, le samedi 7 juin 2022, en raison d'intempéries. En contrepartie, l'association a bénéficié d'une quote-part d'indemnisation des assurances souscrite à cet effet, d'un montant de 895 407 €.

Par ailleurs, l'association a bénéficié du CNM les des aides suivantes :

- L'aide rebond pour un montant de 335 019 €,
- Des aides à la relance du spectacle vivant pour un montant de 359 219 €.

III. NOTES SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RÉSULTAT

3.1. Actif immobilisé

Investissements (cf tableau joint)

Amortissements (cf tableau joint)

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production. Les frais accessoires ne sont pas incorporés au coût d'acquisition des immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité qui correspond à la durée d'usage généralement admise, d'où l'absence d'amortissements dérogatoires. Il n'a été identifié dans les comptes sociaux aucun composant :

- Matériel et outillage industriel 3 à 5 ans
- Matériel de bureau et informatique 3 ans

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.
Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

3.2. Stocks

Il n'y a pas de stock à la clôture

3.3. Créances (cf. tableau joint)

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les autres créances sont essentiellement composées des élément suivants

- du solde des subventions notifiées à recevoir de 444 387 €,
- de la TVA pour 696 897 €, dont 617 000 € de remboursement de TVA demandé.

3.4. Fonds Propres (cf. tableau joint)

Les fonds propres ont évolué de la façon suivante :

- Fonds propres au 31/12/2021 : - 344 362 €uros
- Résultat Exercice au 31/12/2022 : 345 756 €uros
- Fonds propres au 31/12/2022 : 1 394 €uros

Les subventions d'investissement octroyées à l'entité sont enregistrées conformément à l'article 312-1 du règlement ANC n°2014-03, dans le compte 131000 "Subventions d'investissement", avec reprise au compte de résultat au rythme de l'amortissement des biens financés, dans le compte 777000.

3.5. Provision pour risques et charges (cf. tableau joint)

L'exercice n'a donné lieu à la constatation d'aucune provision pour risques et charges à la clôture de l'exercice.

3.6. Fonds dédiés et reportés (cf. tableau joint)

Les fonds dédiés sont des rubriques du passif qui enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources, affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'ont pas pu encore être totalement utilisées conformément à l'engagement pris à leur égard.

Au 31 décembre 2022, aucun fond dédié n'a été constaté.

3.7. Dettes (cf. tableau joint)

IV. AUTRES INFORMATIONS SIGNIFICATIVES

4.1. Effectif moyen

L'effectif moyen est de 7 pour l'exercice contre 4 pour l'exercice précédent.

4.2. Régime fiscal

L'entité est un organisme développant des activités lucratives. Elle est entièrement soumise aux impôts au régime de droit commun.

4.4 Fiscalité latente

Le montant des déficits reportables à la clôture de l'exercice s'élève à 471 001 €.

4.5. Rémunérations versées à certains dirigeants

En application de l'article article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006, le montant total des rémunérations pour l'exercice clos le 31/12/2021 versées aux trois plus hauts cadres dirigeants, bénévoles et salariés de l'association, s'élève à 0 euros.

4.6. Honoraire du Commissaire aux comptes

Les honoraires du Commissaire aux comptes au titre de la certification des comptes de 2022 de l'exercice sont de 3 400 HT. Les honoraires du Commissaire aux comptes pris en charge dans les comptes clos le 31 décembre 2022 s'élève à 6 800 €. Aucun honoraire n'a été facturé au titre des services autres que la certification des comptes (SACC).

4.7. Engagements hors bilan

Il n'y a pas d'engagement hors bilan significatif à la clôture.

4.8. Indemnités de fin de carrière

En France, les indemnités de fin de carrière ne sont dues que si le salarié est présent dans l'entité au moment de son départ à la retraite. Dans le cas d'un départ avant cette date, il ne percevra pas ces indemnités. Elles sont déterminées en appliquant au calcul de l'indemnité légale ou conventionnelle une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les engagements des indemnités pour départ à la retraite ne représentent pas un montant significatif et n'ont pas été valorisés dans les comptes et dans l'annexe.

4.8. Evènements postérieurs à la clôture des comptes

Absence d'évènement postérieur à la clôture.

4.7. Contributions volontaires en nature (cf. tableau joint)

La nature des contributions volontaires porte essentiellement sur les bénévoles qui participent à l'organisation du festival. Compte tenu de notre organisation et de notre système de fonctionnement, il a été choisi de ne pas porter les contributions volontaires en nature dans les comptes de l'association en raison de l'absence d'information et de suivi des heures des bénévoles.

Etat des immobilisations

CADRE A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
Frais d'établissement et de développement			
Donations temporaires d'usufruit			
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL			
Terrains			
Constructions : - Sur sol propre			
Constructions : - Sur sol d'autrui			
Constructions : - Générales, agencements et aménagements constructions			
Installations : - Techniques, matériel et outillage	12 889		1 500
Installations : - Générales, agencements et aménagements divers			
Matériel : - De transport			
Matériel : - De bureau et informatique, mobilier	948		744
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés			
TOTAL	13 837		2 244
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres : - Participations	15		
Autres : - Titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	9 440		
TOTAL	9 455		
TOTAL GÉNÉRAL	23 292		2 244

CADRE B	Diminutions		Valeur brute des immos en fin d'exercice	Réval. légale ou éval. par mise en équival.
	Virement	Cession		Val. d'origine des immo. en fin d'ex.
Frais d'établissement et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles				
TOTAL				
Terrains				
Constructions : - Sur sol propre				
Constructions : - Sur sol d'autrui				
Constructions : - Gales, agencts et aménagt. const.				
Installations : - Techniques, matériel et outillage		1 500	12 889	
Installations : - Gales, agencts et aménagt. divers				
Matériel : - De transport				
Matériel : - De bureau et informatique, mobilier			1 692	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou don. destinés à être cédés				
TOTAL		1 500	14 581	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres : - Participations			15	
Autres : - Titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières	5 840		3 600	
TOTAL	5 840		3 615	
TOTAL GÉNÉRAL	5 840	1 500	18 196	

Etat des amortissements

CADRE A - Situations et mouvements de l'exercice	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminu.	Montant en fin d'exercice
Frais d'établissement et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles				
TOTAL				
Terrains				
Constructions : - Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	5 354	3 228	104	8 478
Installations générales, agencements et aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	316	460		776
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	**5 670**	**3 688**	**104**	**9 254**
TOTAL GÉNÉRAL	**5 670**	**3 688**	**104**	**9 254**

CADRE B - Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires	Dotations			Reprises			Mouvement net des amort. en fin d'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et dvp.							
Donations temporaires d'usufruit							
Autres postes d'immo. incorp.							
TOTAL							
Terrains							
Constructions : - Sur sol propre							
- Sur sol d'autrui							
Inst. gales, agenc. et aménag. des construc.							
Inst. tech. mat. et outil. indus.							
Inst. gales, agenc. et aménag. divers							
Matériel de transport							
Mat. de bureau et info. mob.							
Emballages récup. et divers							
TOTAL							
Frais d'acq. de titres de particip.							
TOTAL GÉNÉRAL							
DOTATIONS NON VENTILÉES		**REPRISES NON VENTILÉES**			**TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ**		

CADRE C - Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dot. exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Etat des provisions et dépréciations

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Réglementées				
Provisions pour : - Reconstitution des gisements				
Provisions pour : - Investissements				
Provisions pour : - Hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL I				
Risques et charges				
Provisions pour : - Litiges				
Provisions pour : - Garanties données aux clients				
Provisions pour : - Pertes sur marché à terme				
Provisions pour : - Amendes et pénalités				
Provisions pour : - Pertes de change				
Provisions pour : - Pensions et obligations				
Provisions pour : - Impôts				
Provisions pour : - Renouvellement des immobilisations				
Provisions pour : - Gros entretien et grandes révisions				
Provisions pour : - Charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL II				

Nature des dépréciations	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Dépréciations				
Immobilisations : - Incorporelles				
Immobilisations : - Corporelles				
Immobilisations : - Biens reçus par legs ou donations				
Immobilisations : - Titres mis en équivalence				
Immobilisations : - Titres de participation				
Immobilisations : - Financières				
Sur stocks et en cours				
Sur comptes clients				
Sur créances reçues par legs ou donations				
Autres provisions pour dépréciation				
TOTAL III				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)				
Dont dotations et reprises : - D'exploitation				
Dont dotations et reprises : - Financières				
Dont dotations et reprises : - Exceptionnelles				

Etat des créances et dettes

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	3 600		3 600
De l'actif circulant			
Clients et usagers douteux ou litigieux			
Clients, usagers et comptes rattachés	251 099	251 099	
Reçues sur legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	74	74	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	696 999	696 999	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	450 387	450 387	
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers	110 981	110 981	
Charges constatées d'avance			
TOTAL	1 513 140	1 509 540	3 600

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit : - A 1 an max. à l'origine				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit : - A plus d'1 an à l'origine	160 000	16 458	143 542	
Emprunts et dettes financières diverses				
Fournisseurs et comptes rattachés	509 646	509 646		
Dettes des legs ou donations				
Personnel et comptes rattachés	5 682	5 682		
Sécurité sociale et autre organismes sociaux	24 658	24 658		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	68 368	68 368		
Autres impôts, taxes et assimilés	31 327	31 327		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédération, fédération, union, associations affiliées				
Autres dettes	419 760	419 760		
Produits constatés d'avance	459 526	459 526		
TOTAL	1 678 967	1 535 425	143 542	

Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le 31/12/2022	Exercice clos le 31/12/2021
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 000	14 032
Dettes des legs ou donations		
Dette fiscales et sociales	43 322	56 818
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	5 633	
TOTAL	66 955	70 850

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le 31/12/2022	Exercice clos le 31/12/2021
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	77 974	1 738
Créances reçues par legs ou donations		
Autres créances	71 490	268 400
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	149 463	270 138

Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance		Exercice clos le 31/12/2022	Exercice clos le
Produits :	- D'exploitation - Financiers - Exceptionnels	459 526	30 000
	TOTAL	**459 526**	**30 000**

Charges constatées d'avance		Exercice clos le 31/12/2022	Exercice clos le
Charges :	- D'exploitation - Financières - Exceptionnelles		44 574
	TOTAL		**44 574**

Concours et subventions publics obtenus au cours de l'exercice

	Union européenne	État	Collectivité territoriale	CAF	Autres	TOTAL
Concours Publics Subventions d'exploitation Subventions d'investissement	15 600	702 905	180 000		64 279	962 784
TOTAL	**15 600**	**702 905**	**180 000**		**64 279**	**962 784**

Les aides de l'Etat se décompose comme suit :

. Aide du CNM pour 694 238 € (point développé ci-avant),
. ASP pour 8 667 €.

Variations des fonds dédiés

	À l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts (1)	À la clôture de l'exercice	
			Montant global	dont rembour.		Montant global (2)	dont fonds correspondant à des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
Subventions d'exploitation							
Néant							
TOTAL							
Contributions financières d'autres organismes							
TOTAL							
Ressources liées à la générosité du public							
TOTAL							
TOTAL GÉNÉRAL							

(1) Transferts : si émission, mettre le montant en négatif, si réception, mettre le montant en positif
(2) Montant global = Montant début d'exercice + Report - Utilisations + Transferts

Variations des fonds reportés

	Au début de l'exercice	Augment.	Diminutions	À la clôture de l'exercice
Legs ou donations				
TOTAL				
Donations temporaires d'usufruit				
TOTAL				
TOTAL GÉNÉRAL				

Variation des fonds propres art.431-5

Variation des fonds propres	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise	150				150
Fonds propres avec droit de reprise					
Écarts de réévaluation					
Réserves					-344 512
Report à nouveau	30	-344 543			345 756
Excédent ou déficit de l'exercice	-344 543	344 543	345 756		
Situation nette	**-344 362**		**345 756**		**1 394**
Dotations consomptibles					
Subventions d'investissement					
Provisions règlementées					
TOTAL	**-344 362**		**345 756**		**1 394**

ASSOCIATION WE LOVE GREEN

Association régie par la loi du 1er juillet 1901

Siège Social : 42, rue du Faubourg Poissonnière
75010 PARIS.

SIRET 510 690 951 00049

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

ASSOCIATION WE LOVE GREEN

RAPPORT SPECIAL

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

Aux Membres,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient de vous communiquer, le cas échéant, certaines informations relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'organe délibérant.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

I - CONVENTIONS INTERVENUES AU COURS DE L'EXERCICE.

Nous avons été avisés des conventions suivantes visées à l'article L. 612-5 du code de commerce qui sont intervenues au cours de l'exercice écoulé.

Ces conventions concernent les opérations réalisées entre l'association et ses dirigeants, membres ou les sociétés liées aux dirigeants et membres.

* Reversement d'indemnités d'assurance par la Société WLG à l'Association WE LOVE GREEN.

Nature et objet :
- La Société WLG a obtenu, du fait de l'annulation partielle pour cause d'intempéries de l'édition 2022 du Festival WE LOVE GREEN, des indemnités d'assurance pour un montant total 2 052 365 €uros.
Une quote-part de ces indemnités d'assurance, calculée au prorata des charges engagées par la Société WLG et l'Association WE LOVE GREEN pour l'organisation du Festival 2022, a été reversée par la Société WLG à l'Association WE LOVE GREEN.

Modalités :
- Le reversement d'indemnités d'assurance effectué par la Société WLG à l'Association WE LOVE GREEN au titre du Festival 2022, s'élève à 895 407 €uros.

* Refacturation de charges de personnel par l'Association WE LOVE GREEN à la Société WLA EVENTS.

Nature et objet :
- Des salariés administratifs et RSE de l'Association WE LOVE GREEN ont été mis partiellement à disposition de la société WLA EVENTS au cours de l'exercice 2022.
Les salaires et charges sociales de ces salariés ont été refacturés par l'Association WE LOVE GREEN à la Société WLA EVENTS, au prorata de leur temps de mise à disposition.

Modalités :
- L'Association WE LOVE GREEN a refacturé pour 47.940 €uros H.T. de charges de personnel à la société WLA EVENTS au titre de l'exercice.

II - CONVENTIONS APPROUVEES AU COURS D'EXERCICES ANTERIEURS ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE.

Nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvée par l'organe délibérant au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

* Convention de reversement de billetterie entre la Société WLG et l'Association WE LOVE GREEN.

Nature et objet :
- L'Association WE LOVE GREEN confie à la Société WLG la production artistique du Festival WE LOVE GREEN. Il est convenu entre les parties que la Société WLG encaisse toutes les recettes de billetterie du Festival et qu'elle reverse chaque année à l'Association WE LOVE GREEN un minimum garanti sur les recettes brutes de billetterie de manière à garantir l'équilibre financier de l'Association.

Modalités :
- Le reversement de billetterie dont a bénéficié l'Association WE LOVE GREEN s'élève à 2.680.094,79 €uros H.T. au titre de l'exercice.

Fait à Paris, le 14 juin 2023.

VAL AUDIT
Société de Commissaires aux Comptes

Bernard BLIAH
Mandataire social